

## **Communiqué de presse**

### **Temps de l'enfant, vie des familles, rythmes de l'école, quel modèle inventer ?**

#### **Un constat**

La Ville d'Angers a décidé d'engager la réflexion sur les rythmes scolaires avec toute la communauté éducative. La suppression de l'école le samedi matin, imposée par le Ministère de l'Education Nationale en mai dernier, a conduit, dès la rentrée de septembre à concentrer sur quatre jours la semaine scolaire des enfants. Le système actuel, qui impose aux enfants des journées de 6 heures d'enseignement, n'est pas le plus adapté. La journée des enfants français est la plus lourde d'Europe. Fatigue, pression, difficulté à suivre les programmes et les apprentissages sont autant de conséquences d'un système non adapté au rythme de l'enfant et qui aggrave les difficultés des plus fragiles. Il y a donc une obligation d'agir, pour répondre à la nécessité d'alléger ces journées et de mieux répartir les temps d'enseignements sur la semaine.

La Ville par la loi est compétente et légitime pour poser la question des rythmes scolaires. L'interdépendance entre les temps de la ville, de l'école, de l'éducation, des familles, des enfants, des enseignants, des associations, de la vie des quartiers...place l'organisation des temps au cœur de la politique municipale. La Ville doit donc œuvrer pour des temps collectifs qui respectent et soutiennent les rythmes des enfants, des apprentissages et donnent à chacun les meilleures chances de réussir. Tout en respectant aussi les temps des parents et des enseignants.

Angers comme d'autres villes en France, Grenoble, Rennes, Brest, Toulouse, Arras, Poitiers...dont certaines réfléchissent et d'autres ont déjà aménagé de nouveaux rythmes, a souhaité poser la question des rythmes scolaires et lancer une phase de consultation. C'est ce qu'elle a fait lors du premier trimestre.

#### **La consultation**

La question des rythmes scolaires interpelle toute la communauté éducative, composée de tous les acteurs qui interviennent autour de l'enfant.

La Ville est donc partie de la Conférence des parents d'élèves du 29 novembre 2008 dans la continuité des Assises de la Démocratie Locale pour proposer une démarche de consultation.

Il fallait établir une méthode permettant de rencontrer les représentants de toutes les composantes. L'objectif était de permettre un vrai travail de réflexion en constituant des groupes d'une trentaine de personnes à chaque fois.

Au premier trimestre, la Ville a pu rencontrer tous ces acteurs à travers :

- 6 petits-déjeuners du samedi matin avec les représentants des parents des écoles publiques et privées et les représentants des Maisons de quartier ;
- 20 récréés citoyennes avec des enfants de 8 à 10 ans ;
- 5 tables rondes avec Directeurs d'établissement et enseignants du public et du privé ;
- Des rencontres / rendez-vous avec l'Inspection académique, la Direction de l'enseignement catholique, les organisations syndicales (parents/enseignants), les personnels ATSEM-Animation et les services municipaux, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports...

Au total près de 1000 personnes de la communauté éducative ont été rencontrées. Elles ont été invitées à se retrouver pour un point d'étape, au Colloque du samedi 28 mars 2009 intitulé « Temps de l'enfant, vie des familles, rythmes scolaires, quel modèle inventer ? ». Elles ont pu entendre l'avis d'expert et les expériences d'autres villes.

Enfin tous les angevins ont la possibilité de s'exprimer sur ce site.

### **Vers quel aménagement ?**

Nous partageons tous l'analyse que la semaine de 4 jours avec 6 heures d'enseignements n'est pas adaptée et qu'un autre aménagement est souhaitable.

Il s'agit donc de passer du souhaitable au possible. Le cadre légal encadre fortement l'organisation des rythmes scolaires au niveau, du jour, de la semaine, de l'année. Toutefois le décret et les textes d'application du Ministère de l'Education Nationale du 15 mai 2008 à l'initiative de Xavier Darcos, entrouvrent la possibilité de modifier le rythme hebdomadaire.

Les constats effectués sur la semaine de 4 jours en place depuis la rentrée 2008 démontrent combien un autre aménagement du rythme scolaire est nécessaire. Celui-ci doit s'examiner sur les grandes unités de temps qui rythment la vie de l'enfant : l'année, la semaine et la journée. Il doit tenir compte des grands rythmes de l'enfant en particulier veille/sommeil (lien vers article François Testu).

Il ne saurait méconnaître les contraintes multiples, complexes qui sont celles des adultes (parents, enseignants, professionnels...) et des organisations (école, services municipaux, association...).

La consultation a fait ressortir un certain nombre de problématiques, à partir desquelles la concertation qui va s'engager en avril aboutira à des propositions :

### **Voici les pistes de réflexions :**

- Journée : Une journée moins lourde pour l'enfant, lui proposant matin, midi et après-midi, un équilibre harmonieux entre apprentissages, activités d'épanouissement et temps de récupération.

- Semaine : Passer de 8 demi-journées à 9 demi-journées incluant le mercredi matin pour offrir à l'enfant, la régularité et les repères qui lui sont nécessaires et permettre l'allègement des autres journées.
- Année : Faut-il allonger les vacances de la Toussaint d'une semaine et demi à deux semaines, soit la durée nécessaire a de vraies vacances ? Une demi-journée en plus par semaine le rendrait possible.

Rien n'est arrêté, ni le schéma, ni la date d'application si une modification des rythmes est choisie.

C'est d'ailleurs l'inspectrice d'académie qui prendra la décision finale, au regard du vote des Conseils d'école et de l'avis de la Ville.

Corine BUSSON-BENHAMMOU  
Responsable des Relations presse  
Tél. : 02 41 05 40 33